



Compte-rendu du CTL du 17 février 2021

Exécution budgétaire 2020 et budget prévisionnel 2021

Exécution du budget 2020 :

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 est atypique.

L'exécution budgétaire 2020 est en baisse de 5% par rapport à 2019.

Les dépenses de fonctionnement courant ont augmenté tandis que celles relatives aux métiers (principalement l'affranchissement), et à l'informatique ont baissé. Les dépenses immobilières sont quant à elles stables.

Présentation du budget 2021 :

La dotation globale de fonctionnement augmente de 5,3 % en raison notamment de l'intégration du Centre de contact à la DDFiP 54.

La Direction présente un plan de diminution des dépenses de 117 000 € :

- Dépenses informatiques : - 56 600 €
(aucune commande de PC et d'écrans en 2021)
- Optimisation immobilière : - 11 800 €
(fermeture de trésoreries)
- Achat de mobilier : - 46 000 €
- Achat papiers : - 2 600 €

En 2021, les dotations d'ordinateurs portables pour les télétravailleurs seront directement gérées par la Direction Générale.

Budget participatif:

Une enveloppe de 30 000 € est consacrée aux idées que les agents feront remonter à la Direction.

Qui choisira les idées retenues ? Sur quels critères ?

Destruction du réseau

Le nouveau réseau, en 2023, sera réduit à :

- 3 SIP à Nancy, Vandoeuvre et Longwy.
- Le transfert des amendes au SIP de Nancy.
- 1 SIE départemental à Nancy.
- 1 SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) à Nancy.
- 1 SPFE départemental (Service de Publicité Foncière et de l'Enregistrement) à Val de Briey, avec une antenne à Nancy (ou l'inverse ?...)
- Les BDV (Brigades de Vérifications) à Lunéville.
- 7 SGC (Services de Gestion Comptable) à Longwy, Val de Briey, Pont à Mousson, Toul, Vandoeuvre, Nancy et Lunéville.
- 1 trésorerie hospitalière départementale.
- 1 paierie départementale.

Dans le même temps, la Direction se félicite de la création d'Espaces France Services (EFS) dans certaines communes du département et du paiement chez les buralistes.

A ce titre, une dizaine d'agents, surtout dans le Lunévillois, ont répondu à l'appel à candidature lancé par la Direction afin de travailler dans ces structures.

Fermer des trésoreries et ouvrir des EFS où les agents auront pour mission principale d'orienter les usagers vers internet ou de prendre des rendez-vous, ce n'est pas notre conception du Service Public !

Pour **FO DGFIP 54**, ces EFS ne se résumeront qu'à une station informatique connectée, un agent multitâche mis à disposition, et vogue la galère !

Ces nouvelles structures ne peuvent en aucun cas remplacer des Centres des Finances Publiques, services publics de plein exercice et de proximité.

Programme

« Services publics plus »

Alors que le dernier rapport du Défenseur des droits dénonçait un éloignement du numérique des publics les plus fragiles, le nouveau programme baptisé « Services Publics + » vise à accélérer les démarches en ligne, afin de satisfaire des objectifs comptables et des indicateurs statistiques.

La Direction souhaite également développer l'accueil téléphonique.

Vos élus **FO DGFIP 54** font remarquer qu'avant de promouvoir l'accueil téléphonique, il faudrait déjà qu'il y ait des agents pour répondre au téléphone.

En effet, nous déplorons la poursuite des suppressions d'emplois (encore 16 emplois supprimés à la DDFiP 54 en 2021) !

Toutes ces suppressions d'emplois fragilisent l'exercice de nos missions ainsi que la continuité et l'égalité de traitement.

Télétravail

Au 31 janvier 2021, la DDFiP 54 recense 440 télétravailleurs.

Fin février, 60 PC portables supplémentaires seront déployés.

En mars, 60 % des agents seront en mesure de télétravailler.

L'objectif est d'atteindre un taux d'équipement de 70 à 80 % d'ici fin 2021.

Un formalisme allégé pour autoriser le télétravail est prévu : une simple autorisation écrite suffit.

A compter d'avril, les demandes de télétravail s'effectueront directement depuis l'application SIRHIUS.

Hors période de crise, une présence minimale de 2 jours sur site est obligatoire.

Le télétravail doit être compatible avec l'intérêt du service, l'équipement doit être fourni par l'administration et le télétravailleur doit être volontaire.

Vos représentants **FO DGFIP 54** :

Alexis TSCHENS
Didier HOUILLON
Jean-Louis SZATMARI

Centre de contact

Le règlement intérieur du Centre de contact nous est proposé.

Le Centre de contact assure l'accueil téléphonique de 8H30 à 19H du lundi au vendredi.

Le temps de travail au téléphone est de 5 heures par jour. Le reste du temps est consacré au traitement des e-contacts.

En cas de fortes sollicitations, les horaires d'ouverture sont élargies jusqu'à 22H et le samedi de 9H à 19H dans la limite de 40 jours maximum.

Les agents seront incités à prendre leurs congés en dehors de ces 40 jours d'affluence accrue. Ils pourront néanmoins bénéficier des récupérations d'horaires variables pendant cette période.

Concernant la prime de campagne qui était versée aux agents du Centre Impôts Service, elle a été intégrée dans le calcul de la prime versée pour le maintien du salaire. En conséquence, les nouveaux agents n'en bénéficieront pas !

Divers

- Le forfait mobilité durable permet la prise en charge par l'employeur, dans la limite de 400 €, des frais de trajet des agents qui se rendent au travail en vélo ou par covoiturage.

La Direction a reçu 39 demandes. La mise en paiement doit intervenir sur la paie de février.

- Les appels téléphoniques concernant le fonds de solidarité sont de plus en plus conflictuels. Depuis décembre, les contrôles sont renforcés et cela engendre des retards dans les mises en paiement, d'où la colère de certains entrepreneurs.

La Direction va procéder au recrutement d'un contractuel pour 6 mois afin de venir en aide aux équipes qui gèrent le fonds de solidarité.

- La DDFiP 54 expérimente la nouvelle application ROC-SP depuis début février, mais certains agents en SIP n'ont toujours pas reçu la formation correspondante. Les conditions de travail sont dégradées et la Direction reconnaît que les agents de Meurthe et Moselle essuient les plâtres pour les autres départements.